

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 282
9 novembre 2018

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

**Pour faire passer sa loi de destruction du statut des fonctionnaires, le gouvernement Macron-Philippe veut que les fédérations de fonctionnaires signent son « protocole égalité professionnelle dans la Fonction Publique ». Il faut imposer aux dirigeants de toutes les fédérations de fonctionnaires :
NE SIGNEZ PAS !**

Le journal "Le Monde" annonce le 27 octobre : *"Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat (...) est parvenu à un accord avec les syndicats à l'exception de Force Ouvrière, sur un texte qui reprend et renforce les dispositions du protocole de mars 2013". Il s'agit de "franchir un nouveau cap en matière d'égalité hommes femmes... grande cause du quinquennat"*

Le gouvernement est d'un cynisme absolu. Sa contre réforme des retraites – en "concertation" depuis 6 mois avec les directions syndicales veut liquider le code des pensions. Les règles sur les pensions de réversion dont bénéficient en majorité les veuves *"seront revues"*, dit Delevoye. Le système universel par points détruit notre code des pensions. Pour les femmes qui ont le plus recours au temps partiel, au congés parental etc. c'est la double peine. Pour tous les fonctionnaires, c'est une baisse massive du montant des retraites, mais les femmes seront encore plus touchées. La première cible du gouvernement, ce sont les femmes travailleuses!

Et pourtant, le gouvernement se flatte de l'accord des syndicats (sauf FO) sur son protocole. Que comprend le dit protocole? Evidemment la satisfaction d'aucune revendication sérieuse, mais au milieu des 21 pages de fadaïses, une phrase décisive :

"La situation respective des femmes et des hommes fera ainsi l'objet d'un examen attentif visant à assurer l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans le cadre des quatre chantiers engagés par le Gouvernement au titre de la refondation du contrat social avec les agents publics, et plus largement dans le cadre des futures réformes ayant un impact sur les conditions d'emploi des agents publics notamment dans celle relative aux retraites"

"Dans le cadre des quatre chantiers engagés par le gouvernement"... Ce sont les quatre chantiers de démolition du statut : généralisation du recrutement par contrat (sauf les "fonctions régaliennes", à savoir les flics, les militaires et les juges), salaire au mérite, "mobilité" des fonctionnaires, c'est à dire plan de licenciement massif pour arriver aux 120000 suppressions de poste, liquidation des commissions paritaires pour arriver au recrutement direct par la hiérarchie.

La ficelle est grosse ! Signer le "protocole égalité professionnelle" "dans le cadre des quatre chantiers engagés par le gouvernement", c'est signer la démolition du statut!

Aucun enseignant, aucun fonctionnaire ne peut accepter qu'une seule fédération de fonctionnaires (en particulier la CGT et la FSU, puisque FO a annoncé qu'elle ne signerait pas) commette la forfaiture de signer un tel protocole.

Or rien n'est joué. Si la direction de la FSU présente le protocole sous le jour le plus favorable, confirmant les affirmations du Monde, s'il n'y a de la part de la direction de la CGT aucun démenti des propos que le Monde attribue à son dirigeant Canon déclarant : *"Il y a des avancées réelles"* (sic), le gouvernement s'inquiète d'une éventuelle non signature majoritaire .

Tant que c'est possible, il faut partout agir pour imposer le refus de signer dans l'unité des fédérations de fonctionnaires en particulier CGT FSU FO (C'est la responsabilité de FO qui ne signera pas d'en appeler dans ce sens aux autres fédérations)

Un tel refus créerait une situation favorable pour combattre pour que les fédérations de fonctionnaires dans l'unité se prononcent pour le retrait pur et simple du projet de loi de destruction de la Fonction Publique et du statut, rompent la concertation sur ce projet de loi (qui doit reprendre après le 6 décembre, date des élections professionnelles), et organisent le combat des fonctionnaires dans ce but.

Dans l'enseignement, un tel refus créerait une situation favorable pour obtenir des syndicats de l'enseignement qu'ils se prononcent pour le retrait du projet de loi dit de l' "école de la confiance" qui décline pour le corps enseignant les attaques contre la fonction publique : recours généralisé aux contractuels avec la réforme programmée du recrutement et de la formation des maîtres, liquidation du barème de promotions et de mutations contrôlé par les commissions paritaires, déqualification de l'enseignement avec la possibilité de mettre devant élèves des AED à Bac+2, annualisation des services, augmentation du financement de l'enseignement privé sous prétexte d'obligation scolaire à 3 ans etc.

Multiplions les initiatives en direction des responsables syndicaux nationaux pour la non- signature du "protocole"! (prise de position de sections syndicales, pétitions, adresse aux dirigeants sous diverses formes)

Renouvellement des instances de la FSU : Pour la rupture de la direction de la FSU avec le gouvernement, pour que celle ci reprenne les exigences des personnels (abrogation de la réforme du lycée et de l'ensemble des contre-réformes à tous les niveaux de l'enseignement public, défense du statut de la fonction publique et retrait du projet de loi gouvernemental, défense du statut des enseignants), le courant Front Unique constitue une liste pour les élections internes de renouvellement des instances nationales de la FSU. Si vous êtes en accord avec ces objectifs, ou si sans être totalement d'accord vous jugez que la démocratie syndicale exige que ce point de vue puisse être soumis aux syndiqués, portez-vous candidats sur la liste Front Unique.
Vous trouverez le Formulaire à remplir auprès des militants ou sur le site frontunique.com à renvoyer signé à l'adresse indiquée.